

Conseil Intercommunal

Convocation à une séance ordinaire du Conseil Intercommunal AISGE

Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

Vous êtes convoqué[e]s à la séance du Conseil Intercommunal de l'AISGE le :

Mercredi 28 avril 2021 à 20h00
À Genolier salle du Gossan

Important **MASQUE OBLIGATOIRE** **durant tout le CI**

Le bureau du Conseil vous remercie de respecter les distances sociales lors de votre arrivée et de votre départ. Pour la santé et la sécurité de tous : pas de poignées de mains et aucun contact physique entre les participants, nous vous remercions de respecter scrupuleusement ces mesures très importantes.

Aucun apéritif ne sera servi sur place, nous vous remercions d'emporter votre boisson si nécessaire.

Nous comptons sur votre présence, car le Conseil Intercommunal ne pourra délibérer que si le quorum est atteint. Toutes les mesures de sécurité sanitaire demandées par la Préfecture ont été mises en place : soit l'espace à disposition pour chacun, les distanciations sociales à respecter du gel désinfectant et des masques.

Si vous ne pouvez pas participer à cette séance, merci de bien vouloir en informer notre secrétaire du CIAISGE à l'adresse conseil-intercommunal@aisge.ch, merci.



Convocation à une séance ordinaire du Conseil Intercommunal AISGE

Mercredi 28 avril 2021 à 20h00
À Genolier salle du Gossan

Ordre du jour

1. Assermentation[s].
2. Appel.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 17.03.2021.
4. Communications du bureau AISGE.
5. Communications du CODIR.
6. **Préavis 06/2021** – Comptes AISGE 2020 et le rapport de gestion
7. **Préavis 07/2021** - Comptes AISGE Accueil de jour 2020 et le rapport de gestion
8. **Préavis 08/2021** - Relatif à une demande de crédit de CHF 213'258.00 TTC destiné à l'équipement de 26 classes avec des systèmes interactifs
9. **Préavis 09/2021** - Relatif à une demande de crédit de CHF 36'000.00 TTC destiné à financer l'investissement concernant la pose de 22 caméras de vidéosurveillance sur le site scolaire de Genolier
10. **Préavis 10/2021** - Règlement du Conseil d'établissement
11. **Préavis 11/2021** - Concernant le traitement des indemnités des membres du CoDir (Comité de Direction) pour la législature 2021-2026 et une demande de crédit extrabudgétaire de CHF 40'000.00 pour 2021
12. Fixation des vacations du Conseil Intercommunal pour la législature 2021-2026
13. Propositions individuelles et divers.

Genolier, le 29 mars 2021

Envoi à : M^{mes} et M. les Conseillers Intercommunaux
M^{mes} et M. les membres du CODIR
M. le Directeur de l'EPSGE
Journal La Côte

Pour le bureau du Conseil Intercommunal :

François VAUTIER
Président

F. Vautier



Valérie ZEENDER
Secrétaire

Valérie Zeender

N.B. : les rapports des commissions vous seront envoyés dès réception, par email.